



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE SPORTIVE PERSONNEL ENTRAÎNEUR

L'Organisation Ringuette Boucherville (ORB) exige au personnel entraîneur (entraîneurs en chef, assistants-entraîneurs et gérants) de chaque équipe à lire et signer le « Code d'éthique du personnel entraîneur ». Un manquement ou un non-respect à une obligation de ce code d'éthique pourrait entraîner une sanction, et ce, tel que mentionné dans le Code d'éthique sportive de l'ORB.

Le personnel entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueuses et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueuses et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueuses qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et la ringuette comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation. Afin d'accomplir sa tâche avec succès, le personnel entraîneur doit :

- Représenter un modèle pour les joueuses et agir toujours dans le meilleur intérêt des enfants et du sport.
- Sensibiliser les joueuses à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.
- Dédramatiser la défaite en considérant la victoire seulement comme un des plaisirs à jouer à la ringuette et véhiculer cette notion auprès des joueuses.
- Apprendre aux joueuses que les règlements visent à les protéger et à établir des normes permettant de déterminer un gagnant et un perdant.
- S'assurer que les équipements et les installations sportives respectent le niveau de développement des joueuses et les principes de sécurité.
- Connaître et respecter les règles de Ringuette Québec, Rive-Sud et de l'ORB et les défendre en tout temps.
- Respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers en tout temps et exiger un comportement similaire de ses joueuses.
- Respecter et traiter chaque joueuse de façon équitable (temps de glace, communications, etc.)
- Respecter les entraîneurs, les joueuses adverses et leurs partisans et exiger un comportement identique de ses joueuses.
- Accepter la victoire dans la modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- Se rappeler que la ringuette n'est pas une fin mais un moyen. Aucuns moyens illégaux ou tricherie pour gagner ne seront tolérés.
- En cas de situation conflictuelle, garder son calme et rechercher la sécurité des joueuses, des spectateurs et des arbitres.



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE SPORTIVE PERSONNEL ENTRAÎNEUR

- Respecter son pouvoir d'entraîneur en préservant l'intégrité physique et mentale des joueuses.
- Rester maître de soi en tout temps et assumer l'entière responsabilité de ses paroles et actions. Ne manifester aucune violence physique ou verbale envers quiconque.
- Utiliser un langage adéquat, sans injure, ni expression vulgaire.
- Ne pas consommer, être en possession ou sous l'effet d'alcool ou de substances illicites (drogues) lorsqu'en fonction et sensibiliser les joueuses aux problèmes reliés à la consommation de ces produits ainsi qu'au dopage sportif.
- Utiliser les réseaux sociaux, Internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de ses collègues, entraîneurs et dirigeants. Ne jamais s'en servir pour provoquer l'adversaire ou une tout autre personne en lien avec le sport.
- Assurer la présence d'un adulte féminin en tout temps lorsqu'un adulte masculin est présent dans la chambre des joueuses.
- S'assurer qu'un entraîneur (féminin ou masculin) ne se retrouve jamais isolé et/ou à l'écart avec une joueuse.

L'ORB favorise l'esprit de camaraderie et d'entraide au sein de son organisation. Au cours de la saison, le personnel entraîneur peut être appelé à aider les autres membres de l'organisation, et ce, à plusieurs niveaux (conseils, réservistes, remplacements, etc.) De plus, le personnel entraîneur s'engage à participer à des rencontres d'entraîneurs (2 à 3 fois par année) et l'entraîneur en chef s'engage à compléter une évaluation des joueuses de son équipe à la fin de la saison, et ce, dans les délais exigés.

Je _____, à titre de (fonction) _____ dans
l'équipe de (catégorie) _____, m'engage à respecter le Code
d'éthique sportive du personnel entraîneur de l'ORB.

Signature : _____ Date : _____